

République Française

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement
de Haguenau

COMMUNE DE BATZENDORF

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 13

Conseillers présents : 12

Conseillers absents : 1

Séance du 3 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept le trois octobre à 20h le conseil municipal régulièrement convoqué le 26 septembre 2017, s'est réuni, dans la salle des séances de la mairie

sous la présidence de Madame Isabelle DOLLINGER, Maire

Membres présents à l'ouverture de la séance : M. Joseph BUR, M. Jean-Luc KAPFER, Mme Marie-Laure PFEIL, Mme Nathalie ANTONI, Mme Laurence BENDER, M. Jean-Noël BURG, M. Sébastien FUCHS, Mme Simone LATOURNERIE, Mme Tania LAZARUS, Mme Estelle OHLMANN, M. Mathieu TRAUTTMANN.
Membre absent excusé : Mme Richarde BONATI-VELTEN.

n°1.- Délibération 2017/30 (Institutions et vie politique – fonctionnement des assemblées)

objet : Désignation du secrétaire de séance

Le Maire fait savoir qu'en vertu de l'article L.2541-6 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal à chacune de ses séances doit désigner son secrétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne Madame Simone LATOURNERIE comme secrétaire pour la séance de ce jour.

n°2.- Délibération 2017/31 (Commande publique – actes spéciaux et divers)

objet : Approbation d'une nouvelle convention d'adhésion à la plateforme "Alsace Marchés Publics"

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune de Batzendorf est adhérente à la plateforme mutualisée de dématérialisation "Alsace Marchés Publics" en exécution de la délibération du 16 juin 2015 dans un souci de modernisation de l'achat public. En tant que guichet unique offert aux entreprises et notamment aux PME, cette plateforme vise à accroître le rayonnement de la commande publique alsacienne. Elle est aujourd'hui utilisée par plus de 10 000 opérateurs économiques et 250 structures publiques locales. Le marché actuel d'hébergement et de maintenance de la plateforme étant arrivé à échéance le 31 août 2017, une nouvelle consultation a été lancée. C'est dans ce contexte que l'ensemble des membres fondateurs ont pris la décision de mettre en place, pour le nouveau marché, une coordination tournante. Ainsi, le Département du Haut-Rhin assurera la coordination du groupement de commandes à compter du 1^{er} septembre 2017 jusqu'au 31 août 2019 ce qui nécessite la signature d'une nouvelle convention d'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics avec le Département du Haut-Rhin.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
↳ approuve la convention d'adhésion à la plateforme "Alsace Marchés Publics"
figurant en annexe ;
↳ autorise le Maire à signer la convention d'adhésion.

PIECE ANNEXEE A LA DELIBERATION :

- ▶ convention d'adhésion à la plateforme mutualisée "Alsace Marchés Publics"
avec le Département du Haut-Rhin

n°3.- Délibération 2017/32 (Domaine et patrimoine – autres actes de gestion du domaine public)

objet : Dénomination d'une nouvelle voie publique Secteur Est de la rue des Tailleurs

Le Maire informe le Conseil municipal que suite à la réunion du Conseil municipal du 4 avril 2017 approuvant différentes acquisitions et échanges de terrains dans le cadre du réaménagement et de l'urbanisation du secteur Est de la rue des Tailleurs, plusieurs actes notariés afférents à ces transactions viennent d'être signés auprès du notaire, d'autres sont en cours de traitement. Cette opération conduisant notamment à l'élargissement du sentier communal perpendiculaire à la rue des Tailleurs qui, avec son calibrage de 5 mètres de large sur 50 mètres linéaires associé aux aménagements et équipements déjà réalisés, revêt les caractéristiques d'une voirie publique, il revient à l'assemblée délibérante de choisir le nom de ladite rue.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
↳ adopte la dénomination « impasse du Lin » ;
↳ charge le Maire de prendre toutes les mesures d'exécution en découlant.

n°4.- Délibération 2017/33 (Finances locales – subventions)

objet : Soutien financier à la F.N.A.C.A. pour l'acquisition d'un nouveau drapeau

Le Maire soumet au Conseil municipal la demande de soutien en date du 19 août 2017 émise par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie – section cantonale de Haguenau pour l'acquisition d'un nouveau drapeau qui après 53 années de sortie s'est dégradé au cours des nombreuses cérémonies commémoratives.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
↳ décide l'octroi d'une aide financière de 50 € à la F.N.A.C.A. – section cantonale ;
↳ dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.